

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 03 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le **MERCREDI 3 NOVEMBRE**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU - Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER - Pierrette LEHAY - Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT - Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU -Nicolas GAUBERT.

Absentes :

Caroline BEAUDUCEL ayant donné pouvoir à Yohann FOUASSIER
Noémie GAIGNER ayant donné pouvoir à Michel BOUILLON
Aurélie VULLO-STIENNE et Stéphanie BERTHIER-BÉCHU
Secrétaire : Jean-François RAIMBAULT

PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DE LAVAL AGGLOMERATION

Le rapport d'activité 2020 de **LAVAL AGGLOMERATION** retrace l'année de transition entre deux mandatures, perturbée par une crise sanitaire, économique et sociale.

Sont présentés les faits et activités marquants :

- L'activité économique, l'emploi, l'innovation et l'enseignement supérieur,
- La politique et cohésion sociale, la santé et la solidarité, l'habitat, l'aménagement et l'urbanisme
- Les défis climatiques : Transports et mobilités, Gestion des déchets, Eau et Assainissement,
- Les offres de service au niveau de la culture, du patrimoine, du sport et du tourisme,
- La démocratisation, la mutualisation, la solidarité intercommunale

Puis la présentation de chiffres clés : Economie, Mobilité, Environnement, Aménagement, Finances.

Ce document est à disposition du public.

PRESENTATION RAPPORT DE LA CLECT (Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées) : Fixation de l'Attribution de Compensation pour 2021

Les 14 communes de l'ex Communauté de Communes du Pays de Loiron sont invitées à délibérer sur l'ajustement de l'Attribution de Compensation 2021 afin de prendre en compte la surcompensation attribuée à ces communes suite à la suppression de la Taxe d'Habitation.

Pour la commune du Bourgneuf-la-Forêt, l'AC est diminuée de **117 046 €**.

Après présentation, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le nouveau montant de l'Attribution de Compensation pour 2021 à 219 059 €

CHOIX ARCHITECTE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE PUBLIQUE

Suite au lancement de la consultation, 28 candidatures d'architectes ont été déposées.

3 cabinets d'architectes ont été sélectionnés pour travailler et présenter une intention architecturale du projet de restructuration de l'école et une offre de prix.

Après audition avec chacun d'eux et analyse selon les critères portés au règlement de consultation : LOUVEL de Vitré, ATELIER CUB3 de Liffré et A3 ARCHITECTURE de Laval, sur proposition de la commission d'analyses des offres, le Conseil Municipal a validé le choix de ATELIER CUB3 pour un montant d'honoraires et 177 300 € HT missions de base et complémentaires.

Les deux architectes non retenus percevront une prestation de 3 000 € HT pour la pré esquisse réalisée.

ENFANCE et AFFAIRES SCOLAIRES

Subvention classe de neige 2022

Le plafond de subventionnement a été porté de 531 € à 537 € à partir duquel la commune contribue à une aide représentant 1/3 de ce plafond pour le séjour « neige » des CM de l'école publique en 2022.

Activités :

Intervention de la compagnie «Oh ! » dans chacune des 4 classes des deux écoles pour une animation « Contes d'hiver ». La distribution des chocolats se fera dans la continuité de ce spectacle.

Le repas de Noël au restaurant scolaire est prévu le jeudi 16 décembre.

Une étude est engagée d'intégration sur les temps périscolaires, d'activités sportives en anglais en lien avec le dispositif de l'école publique et devrait se mettre en place sur l'année 2022 – 2023.

Un appel à bénévoles est lancé pour accompagner l'encadrement des enfants sur les activités sportives périscolaires les mardis et jeudis hors semaines de vacances.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n° 2 – BUDGET PRINCIPAL

Pour permettre le paiement de travaux décidés au cours de l'année, des crédits sont votés et équilibrés par un prélèvement sur les dépenses imprévues :

	Prévu BP	DM 2
21538 - Eclairage	81 000.00	- 81 000.00
20415 – Groupement de collectivités – Eclairage.....		81 500.00
2128 – Aménagement de terrain	4 500.00	12 000.00
	85 500.00	12 500.00
	TOTAL CREDITS OUVERTS : 98 000 €	

DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Décision n° 6 du Maire** : Contrat d'honoraires complémentaires auprès de Mayenne Ingénierie pour l'opération travaux de sécurisation rue du Trianon à hauteur de 5 250 € HT, portant le contrat total à 8 310 € HT.

Point avancement des travaux lotissement de la Beulotière

Les allées piétonnes sont partiellement terminées, la réalisation des deux espaces de parkings voitures est en cours. Le reprofilage des noues se fera en même temps que l'implantation des massifs pour les mâts d'éclairage.

Compte-rendu Portage repas CCAS

Une dizaine de repas distribués chaque jour. Le véhicule en location a été acheté auprès du garage COURNEZ.

Opérations chocolats :

La distribution des chocolats auprès des personnes de plus de 75 ans n'ayant pas participé au repas annuel est programmée le samedi matin 11 décembre. Les élus sont invités à se faire connaître pour cette remise.

Prochaine réunion :

09 décembre 2021

Le Maire

François BERROU

